

Conseil Municipal Séance du Mercredi 26 Octobre 2022 à 19h30

Compte-rendu de séance

Convocation du 21 Octobre 2022

<u>Convoqués</u>: BOUYER Stéphane, CONSTANT Alexandre, GAILLARD Jennifer, HEBERT Amélie, JOLY David, LEGRAIS Samuel, MAISON Brigitte, MULLER Emmanuel, RATTAZI Christian, SIX Corentin

Présents: GAILLARD Jennifer, HEBERT Amélie, JOLY David, LEGRAIS Samuel, MAISON Brigitte, RATTAZI Christian

<u>Absents</u>: BOUYER Stéphane, SIX Corentin Absent excusé: MULLER Emmanuel

Absents excusés ayant donné procuration : CONSTANT Alexandre (donnée à MAISON Brigitte),

Secrétaire de séance : JOLY David

3 - Détermination du prix de vente du terrain situé « rue du Lavoir »

Madame Le Maire rappelle que lors de la réunion de conseil municipal du 04 juillet dernier, il a été pris la délibération 07-2022/04 – Vente du terrain situé Rue du Lavoir (ex terrain TESSIER).

Lors de cette séance, il a été voté un prix de 17€ le mètre carré, ce qui correspondait à un prix de vente total de 3.077€ les 181 m².

Elle informe les membres présents, que l'étude de Maître HUNAULT propose que ce terrain soit finalement vendu 2.200€ au lieu de 3.077€.

Une signature est prévue début novembre.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE A L'UNANIMITÉ :

- D'annuler et remplacer la délibération 07-2022/04 prise le 04 juillet 2022
- De vendre ce terrain au prix de 2.200€ les 181 m²
- > D'autoriser Madame Le Maire à signer les tous les documents nécessaires à la vente et à l'exécution de cette délibération.

Levée de séance à : 19h40

Fait à Juigné-des-Moutiers, Le 27 Octobre 2022 Le Maire, Brigitte MAISON